

Paris, le 31 janvier 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **29<sup>ème</sup> Observatoire des Crédits aux Ménages : Depuis 2014 la part des ménages détenant un crédit reste stable mais leurs intentions de souscrire un crédit remontent en 2017**

Depuis un point bas atteint en 2014, le taux de détention des crédits par les ménages s'est stabilisé à 46,4% en 2016, selon le dernier rapport de l'Observatoire des crédits aux ménages (OCM) <sup>(1)</sup>.

#### **Un rebond du taux de détention des crédits immobiliers**

Le taux de détention des crédits immobiliers se redresse en 2016 pour s'établir à 30,7% (contre 30,2% en 2015), sous l'effet combiné d'un dynamisme de la demande et de conditions de crédits très favorables.

Cette remontée est principalement portée par celles des crédits à l'accession à la propriété (23,3% contre 22,6% en 2015) qui retrouve ainsi un des niveaux les plus élevés observés depuis le début des années 2000.

#### **Des crédits à la consommation pour financer des projets d'équipement**

En 2016, l'OCM constate un recul du recours au crédit à la consommation : 25,5% des ménages détiennent ce type de crédits (contre 26% en 2015). Mais cette diminution résulte du recul de l'endettement contracté auprès de la famille et des amis.

89,8% des crédits à la consommation (contre 91,5% en 2015) sont utilisés pour financer la réalisation de projets d'équipements (auto, moto, équipement ménager, travaux d'amélioration des logements).

#### **Un renforcement du sentiment d'amélioration de leur situation financière**

Bénéficiant d'une nouvelle et forte amélioration de leur moral, 62,5% de l'ensemble des ménages estiment qu'en 2016 leur situation financière s'est améliorée ou stabilisée (contre 58,7% en 2015).

Et l'appréciation que les ménages portent sur leur budget s'est elle aussi améliorée. Les ménages estiment en effet que leurs charges de remboursement de leurs crédits se sont encore allégées : 85% considèrent que les charges de remboursement sont très supportables ou supportables en 2016.

De meilleures conditions de crédit avec des taux d'intérêt très bas et une évolution favorable du pouvoir d'achat, contribuent largement à cette situation optimiste.

### **Une demande de crédits immobiliers en nette progression pour 2017**

Depuis 2015, les intentions de souscription de crédits immobiliers augmentent, pour atteindre en 2016 un niveau élevé de 5,4%, se rapprochant des niveaux d'avant la crise de 2008/2009. En revanche côté crédit à la consommation, depuis 2011 les intentions de souscription de crédit ne décollent pas, pour atteindre 3,6% en 2016.

---

(1) Enquête postale réalisée par TNS Sofres en novembre 2016 auprès de 13 000 ménages. Le taux de réponse a été de 77,1 %.

### **CONTACTS**

Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - [ccastex@fbf.fr](mailto:ccastex@fbf.fr)  
Terence DE CRUZ : 01 48 00 50 70 - [tdecruz@fbf.fr](mailto:tdecruz@fbf.fr)  
[FBFservicepresse@fbf.fr](mailto:FBFservicepresse@fbf.fr)



Suivez-nous sur Twitter  
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)